

saint Marc et saint Luc, on arrive à cette conclusion que l'un des deux avait sous les yeux le récit de l'autre et qu'il le reproduit le plus souvent textuellement. L'histoire nous explique ce fait, en nous apprenant que ces évangélistes ont dû se connaître à Rome. Lequel a suivi l'autre? Est-ce saint Marc qui aurait reproduit saint Luc? Mais alors, comment s'expliquer que saint Marc aurait omis les faits que saint Luc ne tirait pas de saint Matthieu (1)? Saint Marc après saint Luc n'aurait plus rien de nouveau, ni même aucune raison d'être. Le contraire est seul rationnel et possible : saint Marc a écrit avant saint Luc et celui-ci s'est largement aidé de l'évangile de saint Marc.

6. SAINT LUC ET SAINT MATTHIEU. — On ne peut dire que saint Luc ait eu pareillement l'évangile de saint Matthieu sous les yeux. Il reproduit bien pour le fond presque tous les faits et les discours rapportés par saint Matthieu, et qui avaient été omis par saint Marc; il y ajoute même un grand nombre d'autres traits qui lui sont propres (2): double preuve qu'il est postérieur à saint Matthieu aussi bien qu'à saint Marc; mais les faits et les discours, dont le fond est identique en saint Matthieu comme en saint Luc, diffèrent absolument dans la forme, toutes les fois que saint Marc ne s'entremet pas en donnant un récit parallèle (3). Il y a même des parties notables totalement dissimilaires : la généalogie donnée par saint Luc n'est pas identique à la généalogie donnée par saint Matthieu; autres sont aussi les détails recueillis par les deux auteurs

(1) Voir le numéro 12 des *Notes complémentaires*.

(2) Voir, au numéro 12 des *Notes complémentaires*, les récits que l'on ne trouve que dans saint Luc seul.

(3) Voir, au numéro 13 des *Notes complémentaires*, l'indication des récits communs à saint Matthieu et saint Luc, et au numéro 14, les récits communs aux trois synoptiques.

sur l'enfance du Sauveur (1), et quand les faits sont les mêmes, alors ce sont les détails qui diffèrent.

Les exégètes concilient ces différences; mais il n'en est pas moins évident pour nous que, si saint Luc avait eu l'évangile de saint Matthieu sous les yeux, en composant le sien, il nous aurait expliqué lui-même la raison de ces différences. Mais ignorait-il les récits de saint Matthieu? Non, puisqu'il les reproduit pour le fond, même quand saint Marc les omet. Comment donc expliquer tant de dissemblances vis-à-vis de saint Matthieu et si peu vis-à-vis de saint Marc? La seule hypothèse admissible, c'est que l'auteur du troisième évangile avait sous les yeux, non pas le texte du premier, mais bien un ensemble de notes sur les discours et les faits relatés par saint Matthieu. D'après le témoignage de Jean l'Ancien, on aurait été longtemps sans avoir une traduction exacte et complète du texte hébreu de saint Matthieu (voir plus haut, p. 200); et d'autre part saint Luc nous apprend lui-même, dans le prologue de son évangile, qu'au temps où il le composait, plusieurs écrivains avaient déjà entrepris de rédiger les mêmes récits. Ces divers essais réunis devaient reproduire à peu près tout l'évangile de saint Matthieu; et saint Luc, en fondant le tout dans son propre travail, aura rendu ces essais inutiles et inconnus.

Cette hypothèse présente à nos yeux tous les caractères de la vérité; elle enlève à saint Luc la connaissance directe et immédiate du premier évangile; elle nous autorise de plus à ne pas suivre aveuglément l'ordre adopté par le troisième évangéliste, toutes les fois que cet ordre diffère de celui de saint Matthieu. Ne doit-on pas supposer en effet que, pour bon nombre de faits, l'ordre de ce dernier n'aurait pas été modifié, si saint Luc avait eu sous

(1) Voir les deux premiers chapitres de saint Matthieu et de saint Luc, et de plus la généalogie donnée par ce dernier, c. III, 23-38.

les yeux le texte formel d'un témoin oculaire tel que cet apôtre ?

7. ÉVANGILE SELON SAINT MARC. — Le second évangile semble être un abrégé de celui de saint Matthieu, dont il reproduit les principaux récits. Mais s'il est plus court, c'est surtout parce qu'il omet généralement les discours étendus du Sauveur ; il ne dit rien non plus de la généalogie royale de Jésus, ni de l'adoration des Mages, ni de la fuite en Egypte, probablement parce que ces détails intéressaient assez peu les Romains pour lesquels il écrivait. Mais, bien qu'il omette ces faits et d'autres encore, il en est de plus nombreux où il donne des détails beaucoup plus explicites et plus précis que saint Matthieu (1). Il ajoute aussi quelques faits dont celui-ci n'avait point parlé : la délivrance du démoniaque de Capharnaüm (i, 23), la parabole de la semence fructifiant d'elle-même (iv, 26), la guérison de l'aveugle de Bethsaïde (viii, 22), l'aumône de la veuve (xii, 41) et l'apparition du Sauveur ressuscité aux deux disciples d'Emmaüs (xvi, 12).

Si saint Marc néglige parfois l'ordre des temps, comme Jean l'Ancien le faisait autrefois remarquer (2), on doit cependant reconnaître que son évangile est très utile pour rectifier et éclaircir, en plusieurs endroits, l'ordre suivi par saint Matthieu. Saint Marc précise l'époque de la guérison de la belle-mère de saint Pierre ; il sépare l'élection des douze Apôtres de l'époque de leur mission et cette mission de leur retour ; enfin, il éclaircit l'obscurité dans laquelle le récit de saint Matthieu laisse les faits qui suivent la décollation de Jean-Baptiste (3).

(1) Voir le tableau synoptique, numéro 16 des *Notes complémentaires*.

(2) Voir plus haut, p. 200.

(3) Voir, pour toutes ces corrélations de textes, d'une part saint Matthieu, viii, 14-17 ; x ; xi, 21-30 ; xiv, 1-14, et d'autre part saint Marc, i, 21-34 ; iii, 13-19 ; vi, 7-13, 14-29 et 30-32.

Dans tous ces passages, saint Marc rétablit évidemment l'ordre des temps laissé vague et confus par S. Matthieu.

Ces éclaircissements, les nombreuses similitudes des textes, les différences qui existent entre les deux évangiles, et qui consistent surtout dans l'addition de détails secondaires aux faits principaux, tout cela réuni nous montre suffisamment que l'œuvre de saint Marc est un libre remaniement de celle de saint Matthieu, et qu'elle lui est, par là même, postérieure en date.

8. SAINT MARC ET SAINT MATTHIEU. — Saint Marc, parti de Jérusalem en l'an 42 avec saint Pierre, a-t-il emporté avec lui une copie complète du premier évangile ? Il est probable que non. Possesseur d'un tel manuscrit, il se serait contenté d'y ajouter ce qu'il aurait appris de saint Pierre ; mais évidemment il n'en aurait rien retranché. Il ne le possédait pas. L'évangile de saint Matthieu avait bien été composé et publié à Jérusalem en l'an 41, un an avant le départ de saint Marc. Mais il faut aussi se rappeler que les Apôtres et leurs disciples n'avaient pas l'imprimerie pour multiplier immédiatement les livres nouveaux, et même qu'au milieu de leurs missions, ils s'inquiétaient fort peu d'écrire. L'inspiration divine leur suffisait pour prêcher et convertir.

Toutefois, avant de quitter Jérusalem, le futur disciple de saint Pierre a certainement connu l'écrit de saint Matthieu, et il est assez probable qu'il en aura noté rapidement au moins les principaux faits. Lors donc que, dans la suite, les instances des fidèles de Rome le portèrent à écrire lui-même un évangile, ce sont ces notes qu'il aura reproduites, en les enrichissant des additions et des éclaircissements donnés par saint Pierre. Cette hypothèse nous paraît plus vraisemblable que celle qui ne voit, dans saint Marc, qu'un abrégiateur systématique de saint Matthieu.

9. SAINT MARC ET SAINT PIERRE. — Les documents historiques cités plus haut (pp. 200-206) montrent que l'écrit de saint Marc peut à juste titre être attribué à saint Pierre. On a remarqué que, lorsqu'il arrive à saint Marc d'ajouter ou de changer quelque chose aux récits de saint Matthieu, il signale indirectement son auteur, en faisant paraître saint Pierre comme témoin dans la narration (1), et, chose également remarquable, cet évangéliste, qui raconte avec le plus de détails le triple reniement de saint Pierre, est le seul qui ne dise rien de la primauté et des prérogatives spéciales du chef de l'Eglise. On devine ici l'humilité du prince des Apôtres, qui n'aimait pas à parler de ses privilèges.

10. TEXTE GREC ORIGINAL. — L'évangile de saint Marc et tous les autres livres du Nouveau Testament, excepté le premier évangile, ont été composés en langue grecque. Cette langue vulgaire dans tout l'Orient était encore celle des hommes lettrés à Rome et dans tout le reste de l'empire. Mais le style de saint Marc trahit tout à la fois son origine et le milieu où il se trouvait ; car, avec des mots latins grécisés (2), on y remarque les plus durs hébraïsmes (3).

11. EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU. — L'auteur du premier évangile paraît avoir été le membre le plus lettré du Collège apostolique ; les fonctions fiscales, qu'il exerçait avant sa conversion, exigeaient une certaine instruc-

(1) C'est ce qu'on voit quand saint Marc précise le jour où la belle-mère de saint Pierre fut guérie (I, 36) et celui où le figuier stérile fut maudit (xi, 21). Saint Pierre est aussi nommé par saint Marc, dans beaucoup de circonstances où son nom est omis par saint Matthieu. (Cf. Marc, v, 37 ; xiii, 3 ; xvi, 7, et Matth., ix, 25 ; xxiv, 1 ; xxviii, 7.)

(2) On a remarqué les mots suivants : *Κεντυρίων*, Centurio (xv, 39) ; *σπεκουλάτωρ*, speculator (vi, 37) ; *κοδράντης*, quadrans (xii, 42).

(3) On y trouve des constructions de phrases telles que celle-ci : *Γηνῶ... Ἦς εἶχε τὸ θυγάτριον αὐτῆς πνεῦμα ἀλόθαρτον* (vii, 25).

tion. Aussi est-il le premier des Apôtres qui ait entrepris d'écrire, et la beauté classique de ses récits dénote une plume bien exercée. Surtout les discours du Sauveur paraissent avoir profondément pénétré son âme ; il les possède et les reproduit au long dans toute leur force et toute leur majesté.

Le premier évangile a conservé quelques traces de la personnalité de son auteur : ainsi cet ancien collecteur des impôts nous apprend transitoirement (xxii, 19) que le denier était la pièce de monnaie exigée pour le cens. L'humilité chrétienne le porte à reconnaître le vice de son ancienne profession, regardée comme un crime chez les Juifs (ix, 10 et 11) ; et, quand il donne la liste des Apôtres du Sauveur, il se nomme lui-même « *Matthieu le publicain*. » Les autres évangélistes, au contraire, omettent cette qualification ; ils réservent le nom de Matthieu pour désigner l'Apôtre, et ils semblent cacher respectueusement le publicain, avant sa conversion, en lui donnant le nom oublié de Lévi. Dans l'appel des Apôtres, le Sauveur, qui les envoyait deux à deux, les nomme aussi deux à deux ; saint Matthieu se trouve ainsi associé avec saint Thomas, et tous deux sont placés au quatrième rang. Mais, suivant saint Matthieu (x, 13), l'apôtre saint Thomas est le premier des deux, tandis qu'il n'est que le second suivant saint Marc (iii, 18) et saint Luc (vi, 15).

Saint Matthieu écrit évidemment pour les Juifs de la Judée ; il ne donne aucune explication ni des usages comme saint Marc, ni des lieux comme saint Luc ; ses lecteurs connaissent suffisamment les uns et les autres. Ils connaissent également bien des livres de l'Ancien Testament, et l'auteur en multiplie les citations.

12. L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DANS SAINT MATTHIEU. — Parmi les trois premiers évangélistes, c'est lui qui, selon nous, a le mieux suivi l'ordre chronologique, et nous

donnons plus loin les preuves de notre opinion (p. 235, etc.). L'interversion la plus notable, dans son évangile, se trouve être celle des chapitres x et xi. Quelques auteurs ont aussi prétendu voir une intervention dans le passage qui termine le chapitre xxiii, notamment dans ces paroles : « *Vous ne me verrez plus jusqu'au jour où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* (1). » L'interversion serait réelle, en effet, si ces paroles étaient, comme on le prétend, la prophétie des acclamations du jour des Rameaux, car le récit de ces acclamations a été fait précédemment dans le même évangile. Mais l'immense majorité des interprètes (2) voit au contraire dans ces paroles une prophétie de la conversion des Juifs à la fin des temps.

Le P. Patrizzi, qui admet un nombre très considérable de faits intervertis en saint Matthieu, prétend excuser l'auteur, en disant qu'il se proposait de composer non pas une histoire, mais une thèse (3), et qu'il voulait donner aux Juifs non pas un récit, mais une démonstration des caractères messianiques de Jésus. Une pareille excuse nous paraît aussi peu probable que le grand nombre d'interversions. La principale preuve que le P. Patrizzi apporte à l'appui de son assertion, c'est que saint Matthieu cite vingt fois les prophéties, tandis que saint Luc, véritable historien, ne les cite que huit fois. Mais quelle force peut avoir cette preuve ? Saint Matthieu est un Juif écrivant en Judée pour des Juifs familiers avec les Ecritures, tandis que saint Luc, le prosélyte grec, s'adresse aux Gentils, lesquels ignorent ces mêmes Ecritures. Le

(1) Voir Patrizzi, *De Evang.*, l. I, c. 1, n. 22.

(2) Maldonat dit même que l'unanimité des interprètes pensent ainsi (*Comment. in Matt.*, loco citato).

(3) Matthæi itaque opus non *ιστορικόν* est, sed *ελεγκτικόν*, eoque tendit quo diximus ut Judæis probet Jesum esse Messiam. (Patrizzi, *De Evang.*, lib. I, c. 1, n. 23.)

premier ne peut-il donc les citer plus fréquemment sans pour cela perdre son caractère d'historien ? Faudra-t-il aussi dénier à saint Jean cette qualité d'historien parce que son évangile composé pour des Grecs cite onze fois les Ecritures, et conclut beaucoup plus expressément à la divinité de Jésus-Christ ? Cependant saint Jean suit l'ordre historique des faits et ne commet aucune intervention. Non, le premier évangile n'est pas une thèse plutôt qu'une histoire ; il possède au contraire, au plus haut degré, tous les caractères de l'histoire ; il ne plaide pas, il expose. Tableau sublime, parce qu'il est exact, il représente au naturel la mission divine, les faits et les discours du Sauveur des hommes. Toute sa force probante vient même de ce qu'il est purement et simplement une histoire.

Les témoignages unanimes de toute l'antiquité chrétienne, à commencer par celui de Jean l'Ancien, disciple du Seigneur (voir plus haut, p. 200), nous apprennent que saint Matthieu a écrit son évangile pour les Juifs et dans le dialecte hébreu vulgaire qui était alors le syro-chaldéen. Mais il paraît certain qu'il fut traduit en grec, dès les temps apostoliques, et la Synopse de saint Athanase attribue même cette traduction à saint Jacques, premier évêque de Jérusalem. Cette assertion n'offre rien d'in vraisemblable : on sait par les *Actes des Apôtres* (vi, 1) que l'Eglise de Jérusalem comptait un grand nombre de Juifs hellénistes, et l'apôtre-évêque saint Jacques savait le grec, puisqu'il écrivit en grec l'épître qui porte son nom.

12. ÉVANGILE SELON SAINT JEAN. — Saint Matthieu a composé son évangile avant saint Marc, et celui-ci avant saint Luc ; tel est l'ordre de la composition des trois évangiles synoptiques, et l'examen interne de ces écrits nous révèle cet ordre avec la même facilité que l'étude de